



# JOURNAL COMMUNAL

AUTOMNE HIVER 2023 - N° 39

## ORIOLE EN ROYANS



(Photo : Emma VASSAL)

Edition : Mairie d'Oriol-en-Royans - 26190 -  
04 75 48 64 97

Site Internet : [mairie-oriol-en-royans.fr](http://mairie-oriol-en-royans.fr)

# MOT DU MAIRE

*Chères Oriolaises, chers Oriolais,*

Cette année 2023 se termine par un drame dans une petite commune près de chez nous, CREPOL où le jeune Thomas âgé de seulement 16 ans est tombé sous les coups d'une meute de barbares, nous avons également une pensée pour toutes les autres victimes de ce drame abject, et un nouveau conflit mondial avec l'attaque du Hamas sur l'Israël. Nous ne pouvons que condamner ces attaques ignobles.

En France et en Europe, nous croulons sous un trop-plein de textes réglementaires contraignants, souvent soutenus par une écologie punitive, alors qu'une partie de notre planète souhaiterait simplement vivre en paix et manger à sa faim.

**Plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale et républicaine, d'universalisme, d'esprit civique et de respect de l'autorité sous toutes ses formes.**

Jamais autant de maires n'ont démissionné de leurs fonctions que ces dernières années. Il est effectivement compliqué de gérer une commune en faisant face aux injonctions contradictoires, aux intérêts particuliers qui ne se soucient guère de l'intérêt général, à l'individualisme virant parfois au manque de respect des biens et des personnes.

La commune d'Oriol s'efforce d'aller de l'avant. Votre maire et votre équipe municipale sont au travail pour moderniser et rénover vos équipements, améliorer votre cadre de vie, faire progresser le vivre-ensemble.

A Oriol les élus ont voté, cette année encore, la stabilité de la taxe foncière, des frais périscolaires, de la cantine, afin de continuer à protéger le portefeuille des Oriolaises et des Oriolais.

Bien que vos élus aient voté la stabilité de leurs taux, la taxe foncière à mécaniquement connu des hausses comme expliqué dans le précédent journal communal. Les élus d'Oriol n'ont aucun pouvoir sur ces variations.

Parmi les sujets qui mobilisent notre énergie :

- L'extension de la tranche d'assainissement sur Toté et les Didiers maintenant terminée, la prochaine tranche aux Gauthiers et aux Boissieux débutera en janvier.
- La réussite des mercredis détente nous tient aussi beaucoup à cœur. Sous l'impulsion de Christiane et Séverine, ces journées connaissent un franc succès, n'hésitez pas à y participer.
- un projet d'aménagement d'un espace ludique et Sportif (City stade et aire de jeux pour enfants) est à l'étude, ce projet ne verra le jour que si les aides du Département, de la Région et de l'Etat, sont favorables. Ce terrain multisports pourra accueillir les élèves de l'école et tous les jeunes de la commune.
- La réfection de la garderie, qui sert aussi aux mercredis détente, est maintenant terminée.
- Un aménagement devant l'école a été mis en place pour favoriser la sécurité des enfants.
- L'appartement communal de Tamée qui est aujourd'hui libre va être entièrement rénové.

J'encourage tous nos habitants à s'associer à la vie de notre village. En parcourant notre site internet ou en vous connectant à l'application Localiti sur votre téléphone, vous ne manquerez ainsi aucune actualité communale.

**Le Repas de nos anciens, offert par la municipalité s'est tenu le samedi 9 Décembre à 12h.**

**Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2024, tournée vers un avenir meilleur pour chacun d'entre vous.**

**Je vous donne rendez-vous à toutes et à tous le samedi 13 janvier 2024 à 11h à la salle communale d'Oriol en Royans pour les vœux de la municipalité.**

Jean-Jacques DALLON

# VALORISONS NOS BIODÉCHETS

## Les biodéchets, c'est quoi ? Que dit la loi ?

Ce sont les déchets organiques qui se décomposent par des micro-organismes vivants, ils se composent :

- Déchets alimentaires dits « de cuisine et de table » (épluchures, restes de repas...)
- Déchets de parc et de jardin dits « déchets verts » (tontes de pelouses, feuilles mortes, taille de haies...)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, tous les ménages devront trier leurs biodéchets et les séparer du reste de la poubelle (loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire de 2020).

## Pourquoi trier ?

20 à 30% de notre poubelle grise est constituée de biodéchets, nécessitant ensuite d'être acheminés au centre de traitement (coût environnemental et économique), alors qu'ils peuvent devenir de véritables ressources en apportant les éléments nécessaires au développement de la plante et à l'entretien ou l'amélioration de la vie du sol.

## Comment procéder ?

- ❖ Gérer ses biodéchets lorsque l'on a un jardin :



Le compostage, solution la plus répandue en milieu rural : vous pouvez construire votre propre bac ou vous procurer un composteur en plastique recyclé à la Communauté de Communes au tarif de 30€.

*Installez-le à même le sol, dans un endroit accessible, à l'ombre de préférence. Déposez dedans vos déchets organiques en équilibrant les déchets secs et humides, brassez régulièrement. Au bout de quelques mois, vous obtiendrez du compost prêt à utiliser dans votre jardin !*

## Quels déchets composter ?



# INFORMATIONS

	<p style="text-align: center;"><b>LES INFOS DU SITE INTERNET</b></p> <p>Les unes et infos importantes (travaux / coupures eau EDF) sont disponibles comme d'habitude sur la page d'accueil du site de la Mairie.</p> <p>Vous trouverez aussi les comptes rendus des conseils municipaux en version PDF.</p> <p>(Flashez le QR Code pour accéder au site)</p> <p><b>Le lien :</b> <a href="http://mairie-oriol-en-royans.fr">mairie-oriol-en-royans.fr</a></p>
	<p style="text-align: center;"><b>LOCALITI</b></p> <p>Localiti est une application qui permet d'être informé des dernières actualités communales.</p> <p>Vous pouvez télécharger cette application en allant sur le site de la mairie.</p>
	<p style="text-align: center;"><b>ÉLAGAGE</b></p> <p>Nous vous remercions par avance de faire le taillage de vos haies et arbres afin de faciliter le passage du chasse neige et de l'épareuse.</p>
	<p style="text-align: center;"><b>DÉCLAREZ VOS RUCHES</b></p> <p>Toutes les colonies d'abeilles sont obligatoirement à déclarer quelle que soit leur taille. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne :</p> <p style="text-align: center;"><a href="http://mesdemarches.agriculture.gouv.f">mesdemarches.agriculture.gouv.f</a></p>



## VOUS DÉMÉNAGEZ

Les locataires quittant leur logement sont priés de le signaler en mairie.

Les factures faites après votre départ ne vous seront pas remboursées (Eau et assainissement).

Les propriétaires doivent aussi prévenir la mairie pour tout changement de locataire.



## URBANISME

Depuis l'abrogation de notre PLU environ 22 CU (certificats d'urbanisme) ont été acceptés ; plusieurs nouvelles habitations sont susceptibles de se construire sur la commune.

Un tableau expliquant quelle demande pour quels travaux est en ligne sur notre site internet : page « Démarches administratives »



## PNEUS NEIGE

Notre commune n'est pas dans la zone d'obligation pour les équipements spéciaux. Si vous allez vers la plaine pas de problème mais si vous montez un peu en altitude ils sont nécessaires depuis le 1<sup>er</sup> novembre et ce jusqu'au 31 mars.



## DÉFIBRILLATEUR

Nous vous rappelons la présence d'un défibrillateur sur le parvis de la Mairie. Il s'agit d'un modèle portable qui est fait pour être déplacé sur les lieux d'un malaise cardiaque.

En espérant ne jamais en avoir besoin.

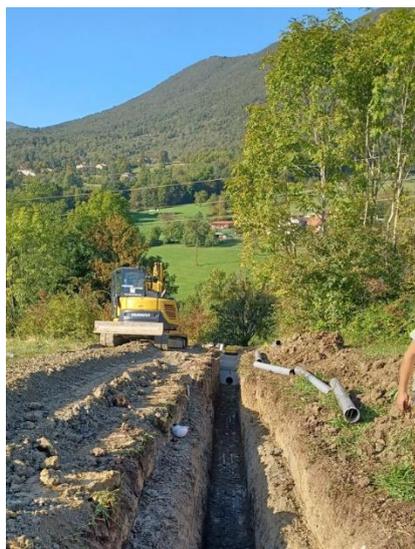
	<p style="text-align: center;"><b>RÉCUPERATEURS D'EAU DE PLUIE</b></p> <p>L'aide accordée aux habitants de la commune pour l'achat de récupérateur d'eau de pluie (résidence principale) est renouvelée pour 2024 avec les mêmes conditions énoncées dans le précédent journal communal.</p>
	<p style="text-align: center;"><b>LA BOITE A LIVRES</b></p> <p>A présent bien fonctionnelle et bien garnie, elle est de plus en plus attractive. N'hésitez pas à vous arrêter pour choisir une lecture ou déposer un livre.</p>
	<p style="text-align: center;"><b>LETTRE AU PÈRE NOËL</b></p> <p>Cette année encore le père Noël a installé sa boîte aux lettres devant l'école, il attend vos plus belles lettres. Il nous a promis de vous répondre.</p>
	<p style="text-align: center;"><b>MARCHÉS DE NOËL</b></p> <p style="text-align: center;">09/10 décembre ALIXAN et ST ANTOINE L'ABBAYE  10 décembre ST NAZAIRE EN ROYANS  16/17 décembre ST MARCELLIN  17 décembre CHATEAUNEUF SUR ISERE  22 décembre ST AGNAN EN VERCORS (+ feu d'artifice)  25 novembre au 25 décembre VALENCE  Crèche de Noël à LEONCEL à partir du 09 décembre</p>

# TRAVAUX SUR LA COMMUNE

## TRAVAUX EXTENSION RÉSEAU ASSAINISSEMENT

Aujourd'hui la tranche Toté / Didier est terminée. Dès à présent sur ces quartiers vous pouvez demander une autorisation de branchement.

La prochaine tranche Boissieux / Les Gauthiers débutera début janvier.



## SALLE DE GARDERIE

Cette année nous avons rénové la salle de garderie du périscolaire qui sert aussi aux « Les Mercredis détente ». Le plancher, le carrelage mural et les peintures ont été changés.





## PARKING DES ÉCOLIERS

Le parking de l'école est enfin terminé, à notre demande, pour le baptiser, les enfants de l'école ont proposé plusieurs noms et le conseil municipal a choisi parmi les propositions : « **PARKING DES ÉCOLIERS** »

L'escalier a été fait, la traversée de la route est sécurisée, il ne manque plus que le garde-corps.

Des luminaires solaires seront installés.

Nous vous invitons dès à présent à l'utiliser pour déposer vos enfants.

Une haie a été plantée en bordure pour végétaliser et délimiter l'espace.

## PROJET POUR LA COMMUNE



(Visuel possible de la structure)

La municipalité a un projet qui lui tient à cœur : L'aménagement d'un terrain multisport et d'un parc de jeux pour l'école et les enfants du village. Il se situerait près du jeu de boules dans un environnement réaménagé.

# ÉCOLE LES TILLEULS

Cette année nous avons 26 élèves à l'école.

Le projet de l'école cette année est basé sur les jeux Olympiques. Un voyage scolaire a déjà eu lieu le jeudi 12 octobre 2023. Notre école est partie à Albertville visiter le site Olympique d'hiver de 1992.



Un parcours d'orientation sur le thème des jeux Olympiques leur a permis de découvrir ce qui s'était passé à l'époque. Une visite guidée du musée des JO leur a permis de voir des maquettes interactives, des costumes de cérémonie, la mascotte de ces JO, des tenues d'athlètes, la torche olympique créée par Philippe Starck pour cette occasion, les médailles ainsi que bien d'autres choses ayant trait à ces jeux.

## ÇA BOUGE A L'ÉCOLE

Toujours dans la sportivité, nos enfants partiront une journée à Paris pour visiter les infrastructures des JO ainsi que les lieux du pouvoir (Sénat, Mairie de Paris etc...)

Des Olympiades seront organisées au stade de la MGEN de Saint Thomas, le 23 mai avec d'autres écoles du Royans. Cette journée se terminera par une cérémonie de clôture avec la participation de « l'école de musique » de la CCRV. Nous vous invitons à venir encourager nos petits sportifs et à profiter de cette journée conviviale et festive.

Une sortie en vélo de quatre jours dans le Vercors est prévue pour nos CE2, CM1 et CM2. Ce voyage scolaire et « sportif » a pour but la visite de plusieurs sites culturels.

Des rencontres intergénérationnelles sont prévues avec les mercredis détente. Les premiers projets seront culinaires avec la fabrication de tartes aux pommes et de crêpes. Il y aura aussi des discussions sur la vie d'antan au village.

En 2021 suite à un appel à projet auprès du Parc Naturel Régional du Vercors, la classe de CE2, CM1 et CM2 a été retenue pour créer une aire terrestre éducative (ATE). Une parcelle municipale a été laissée en gérance aux élèves pour étudier la biodiversité. Durant l'année scolaire 2022/2023 une botaniste est intervenue à plusieurs reprises ainsi qu'un animateur nature pour exploiter en classe les données recueillies sur le terrain. Nos élèves ayant bien travaillé, ils ont obtenu le label de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) qui leur a permis d'avoir une subvention du Crédit Agricole, afin de créer un arboretum sur leur parcelle ATE. Mentionnons que l'école a répondu à un nouveau projet du Parc Naturel Régional du Vercors : « A l'école de la réserve » nous vous en reparlerons une autre fois.

# LE SOU DES ÉCOLES



(Gaëlle, Fanny et Fiona)

Pour cette année 2023/2024 un nouveau bureau a vu le jour afin de continuer de faire vivre l'association du Sou des écoles. Ce sont donc Fanny BARRET (présidente), Gaëlle ESPINAS (secrétaire), Aurely MARTIN et Fiona PLANET (trésorières) qui prennent le relais, accompagnées par d'autres parents volontaires !

Nous vous rappelons l'importance et la nécessité d'une telle association afin de récolter des fonds et permettre aux élèves de l'école d'Oriol de faire des sorties diverses et variées tout au long de l'année. Venez soutenir l'association lors des différents événements programmés :

- Le 26 janvier : Vente de tartes aux pommes lors de la journée boudins.
- En Avril/mai : Vente de boutures, de plants, de graines
- En Juin : Kermesse de fin d'année scolaire avec une tombola

D'autres projets sont en cours de réflexion : vente d'un plat à emporter fait maison, vente de pizzas, vente de brioches, vente de fromages. Les idées constructives sont les bienvenues !

N'hésitez pas à vous mettre en lien avec les membres du bureau ou la mairie pour davantage d'informations.

Nous contacter : [soudesecoles.oriol@gmail.com](mailto:soudesecoles.oriol@gmail.com)



Comme promis en début de mandat le maire essaie d'emmener un maximum d'élus au « Congrès des Maires » à Paris.

Le congrès est un grand moment de rassemblement avec un très grand nombre d'élus, ministres, sénateurs, députés, maires, conseillers et agents municipaux ainsi que toutes les sociétés avec lesquelles nous sommes susceptibles de travailler. Nous nous apercevons que beaucoup de communes sont présentes.

La municipalité prend en charge les chambres d'hôtel, à tarifs modérés, et les billets de train OUIGO, réservés à l'avance pour limiter les coûts, tout le reste est payé par les élus. Donc n'ayez crainte cela n'aura aucune incidence sur vos impôts.

Pour cette édition 2023, Oriol était représentée par quatre élus Marion Bourron Faure, Christelle Corrado, Séverine Derbassy et notre secrétaire Eliane Laveder accompagnées du maire Jean-Jacques Dallon.

L'ambiance fut chaleureuse, nous avons été rejoints par Valéry Friol, le maire de St Thomas qui a passé les trois jours du congrès avec nous.

Voilà le déroulé de notre séjour :

Le congrès s'est tenu du lundi 21 au jeudi 23 novembre.

La première journée nous sommes arrivés au salon vers 14h30, 1200 exposants étaient présents à cette manifestation, dans de nombreux corps de métiers, et toutes les nouveautés dans de nombreux secteurs sont présentées à cette occasion.

Le soir nous étions invités à la mairie de Paris par Madame la maire, Anne Hidalgo, avec qui, nous avons pu échanger et parler de la visite de cette institution par les enfants de notre école, le tout suivi d'un buffet.

La deuxième journée, nous avons à nouveau passé la matinée au salon, vers 15h30 nous avons rejoint le Sénat où nous étions invités par les sénateurs de la Drôme, Marie-Pierre Monier, Gilbert Bouchet et Bernard Buis.

Une visite guidée du Sénat nous a été proposée suivie d'un apéritif dînatoire.

Le président du Sénat, monsieur Gérard Larcher, nous a fait l'honneur de sa présence et nous a fait un discours poignant, mettant en avant le drame de Crépol.

Cette superbe journée s'est terminée par une visite du Panthéon offerte par l'association des maires de la Drôme.

Enfin le jeudi fut consacré au salon, nous avons pu rencontrer et échanger sur plusieurs sujets qui nous tiennent à cœur avec les sociétés concernées.

Notre périple s'est terminé vers 16h avec un retour dans notre village, nous revenons avec des idées et des contacts intéressants pour nos projets à venir.

# LES MERCREDIS DÉTENTE

Les participants aux mercredis détente se sont retrouvés depuis la rentrée dans une salle nouvellement rénovée.

- Le 18 octobre une trentaine de personnes ont participé à un repas à l'Artsolite suivi d'une visite des expositions.
- Le 15 novembre, environ vingt-cinq participants ont mondé trois gros sacs de noix confiés par la famille ODEYER. S'en est suivi un casse-croûte, saucisses et gâteaux, offerts par Jean-Jacques DALLON et Marion FAURE.

Prochainement au programme :

Le 13 décembre visite de l'usine des tissages des Mures à St Jean suivi d'un repas à l'auberge des Tracols à ST Laurent et si possible visite de la crèche de Léoncel.

Pour 2024, les premières programmations sont les suivantes :

- Le 17 janvier, galette des Rois.
- Le 21 février, rencontre et convivialité.
- Le 20 mars et le 17 avril en deux groupes, visite d'un rucher et de la fabrique de confiseries, le tout à St Nazaire en Royans.

Si vous êtes intéressés par nos activités n'hésitez pas à venir nous voir le mercredi après-midi ou renseignez-vous auprès de la Mairie.

Nous remercions vivement Christiane, Séverine, Nathalie et Yves pour les animations et leur implication au sein des « Mercredis Détente ».



# RECETTE ORIOLAISE



## GATEAU ROULÉ DE MA GRAND MÈRE

Christiane THOMAS

*Ingrédients pâte : 6 œufs – 130 g sucre semoule – 130 g de farine – 2 cuillères à soupe d'eau froide – 2 paquets de sucre vanillé – une pincée de levure –*

*Ingrédients crème pâtissière : ½ litre de lait entier – 80 g de sucre – 1 sachet de sucre vanillé – 50 g de maïzena – 2 œufs*

### *Préparation de la pâte :*

*1/ Séparer les blancs de jaunes*

*2/ Mélanger les jaunes avec le sucre – Faire blanchir – Ajouter le sucre vanillé, l'eau, la levure puis la farine.*

*3/ Monter les blancs en neige et mélanger le tout.*

*4/ Mettre la pâte sur un plaque puis au four à 180° jusqu'à brunissement*

*5/ Sortir du four et rouler dans un torchon humide – Laisser refroidir.*

### *Préparation de la crème pâtissière :*

*1/ Faire bouillir le lait avec le sucre*

*2/ Dans un saladier remuer au fouet les œufs et la maïzena puis verser le lait – Mettre le tout à chauffer pour épaissir la crème.*

### *Montage du gâteau :*

*Etaler la crème sur la pâte, rouler le tout et napper d'une ganache au chocolat.*

*Pour la décoration, on vous fait confiance !!!*

# MAIRIE

## Horaires d'ouverture :

Mardi: 13h-17h

Mercredi et Vendredi : 10h-12h

Fermé le Lundi et Jeudi

Secrétaire de mairie : Eliane LAVEDER

Tel : 04.75.48.64.97

Mail : [communedoriolenroyans@orange.fr](mailto:communedoriolenroyans@orange.fr)

## Permanence des élus :

Maire Jean-Jacques DALLON : Mardi de 14h à 17h, Samedi matin sur RDV

Tel : 06.52.77.89.58

1<sup>er</sup> adjoint Thierry AGERON Tel : 06.17.28.70.65

2<sup>ème</sup> adjoint Thierry MARET Tel : 06.14.28.29.99

## Information Mairie :

Nous aimerions recenser les nouveaux arrivants et artisans, commerçants et chambre d'hôtes .... Veuillez vous faire connaître

## Communauté de Communes Royans Vercors

## Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h

Tel : 04.75.47.79.42

Mail : [contact@cc-royans-vercors.org](mailto:contact@cc-royans-vercors.org)

## Déchetterie

## Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : de 13h30 à 17h30

Samedi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

# ÉTAT CIVIL 2022 / 2023



ROUSSET DUMONTIER Zack : né le 09.11.2023	à Romans (26)
RIVIER Erinn : née le 25.07.2023	à Valence (26)
MEYNIER Maddy : née le 2.06.2023	à Voiron (38)
ACTON Lyana : née le 2.05.2023	à Romans (26)
RAVINEL Louise : née le 16.01.2023	à St Martin d'Hères (38)
ROLLAND-MUQUET Alba : née le 01.10.2022	à Romans (26)
CERCLER Neel : né le 10.05. 2022	à Romans (26)
REY JOUSSERAND Noé : né le 25.03.2022	à Romans (26)
EFFANTIN DIT TOUSSAINT Margot : née le 18.02.2022	à Romans (26)
COMBIER Julia : née le 10.01.2022	à Valence (26)



Isabelle DURIEUX	et	Claude RAVINEL	le 25.11.2023
Angélique FERRIER	et	Christophe PHILIBERT	le 10.09.2022



TROSSAT René	le 20 mars 2023
MUSSEL Christian	le 18 fevrier 2023
SIBEUD Arlette née FAURET	le 15 fevrier 2023
ODEYER Suzanne	le 06 janvier 2023
BESSET Jacqueline	le 04 janvier 2023
DESSOLLE Suzanne veuve BRET	le 18 décembre 2022
LATTIER Anna veuve ARCHINARD	le 21 novembre 2022
SARTORE Raoul	le 13 novembre 2022
DORADO Francisco	le 11 octobre 2022
PEDOYA Suzanne veuve SARAILLON	le 08 juillet 2022
SOARES Manuel	le 13.05.2022
BARBIER Claire	le 14.04.2022
EYMARD Thierry	le 09.02.2022
CHABERT Roger	le 21.01.2022



### Dates à retenir

13 janvier	Vœux du Maire
17 janvier	Galette des Rois des Mercredis Détente
28 janvier	Boudin du comité des fêtes Tartes aux pommes du Sou des Ecoles
20 mars 17 avril	Visite rucher et fabrique confiserie Des Mercredis Détente en 2 groupes
Avril et Mai	Vente de boutures, plants et graines Par le Sou des Ecoles
Juin	Kermesse de fin d'année scolaire Par le Sou des Ecoles



**Le Conseil Municipal vous souhaite  
une bonne fin d'année**